

Bell Canada

J'ai toujours dit, monsieur l'Orateur, qu'au Canada les socialistes sont les vrais amis de la petite entreprise. Il suffit de regarder les tarifs de téléphone pour s'en rendre compte. Les téléphones d'affaire coûtent \$11 à Regina et \$26 à Halifax. Qui défend le petit homme d'affaires?

M. Parent: Et Toronto?

M. Nystrom: Quelqu'un dit «donnez-nous les chiffres pour Toronto». A Toronto, un abonné privé paie \$7.45 par mois pour un téléphone.

M. Parent: C'est moins qu'à Halifax.

M. Nystrom: C'est moins qu'à Halifax, et cela prouve ce que je dis. Toronto est une grande ville où il y a quelque 1.4 million de téléphones. Parce qu'il y a tellement de téléphones, on peut offrir le service moindre prix qu'on ne le peut à Halifax. Cette situation n'existe pas pour le système de téléphone public. Il n'y a pas de discrimination pour ceux qui vivent dans les petits centres. Dans le système de la libre entreprise—ou le prétendu système de la libre entreprise, parce qu'il n'est pas libre du tout—plus le centre est petit, plus le tarif est élevé et plus le service est mauvais. C'est une autre bonne raison pour nationaliser notre service de téléphone, et c'est pourquoi je vais m'opposer à l'adoption de ce bill.

A Montréal, il y a environ 1,400,000 abonnés. Chose surprenante, les tarifs sont exactement les mêmes à Montréal qu'à Toronto: \$7.45 pour les lignes des particuliers et \$22.10 pour les lignes commerciales. Encore une fois, donc, les grandes villes s'en tirent mieux parce qu'elles ont un grand nombre d'abonnés. Les petites villes doivent contribuer à subventionner les abonnés des grandes villes et elles contribuent à subventionner les bénéfices d'une grande société.

J'en viens maintenant aux autres villes, comme Winnipeg. Dans cette ville, c'est une compagnie publique qui assure le service de téléphone, comme le député de St. Catherines (M. Parent) le sait. Il y a 237,000 abonnés. Soit dit en passant, ce service de téléphone a été créé il y a des années par un gouvernement conservateur et a été géré de façon très efficace. En 1976, les tarifs à Winnipeg étaient les plus bas de toutes les villes canadiennes. J'ai le regret de dire qu'ils sont même inférieurs de 10c. aux tarifs en vigueur à Regina. A Winnipeg, en août 1976, les tarifs étaient de \$4.90 pour les particuliers et de \$11.65 pour les entreprises.

Qu'en est-il à Saint-Jean de Terre-Neuve? Je suis sûr que si cette société s'intéressait le moins au moins aux habitants de Terre-Neuve, elle veillerait à ce qu'ils disposent d'un service de téléphone à un tarif très bas. A Saint-Jean, il y a en gros 46,000 téléphones.

M. Douglas (Bruce-Grey): Mais quelle est la proportion de capitaux engagés dans cette province?

M. Nystrom: Je parle des tarifs imposés. A Saint-Jean de Terre-Neuve, les abonnés payent \$8.00 par mois. Une ligne commerciale coûte \$23 par mois. A Terre-Neuve, et c'est le comble, Monsieur l'Orateur, les gens payent plus pour le téléphone que les habitants de Montréal ou de Toronto. C'est

[M. Nystrom.]

sans nul doute une autre bonne raison de nationaliser notre compagnie de téléphone.

Il y a une compagnie privée à Vancouver qui a à peu près 500,000 abonnés. Ses tarifs sont de \$8.05 pour les particuliers et de \$24.20 pour les entreprises.

J'en viens maintenant à Edmonton, cette grande province conservatrice où règne la libre entreprise. Là, «Pierre le Rouge» possède une compagnie publique de téléphone. Je remarque que le seul député conservateur présent ne réagit même pas à mes propos. A Edmonton, le tarif mensuel pour le service privé est de \$5.80, en troisième place pour les bas tarifs au Canada après Winnipeg, où le tarif est de \$4.90, et Regina, où il est de cinq dollars.

M. Parent: Quel est le tarif à St. Catherines?

M. Nystrom: Je ne peux vous répondre en ce moment, mais je parierai ce que vous voudrez qu'ils sont beaucoup plus élevés. Si le député souhaite défendre la Société Bell Canada, il pourra se lever et le faire lorsque j'aurai terminé.

A Sherbrooke, le tarif mensuel pour une ligne privée est de \$6.20, mais partout où le service téléphonique est dispensé par une société privée, les tarifs sont plus élevés—dans de nombreux cas, ils le sont de 70 p. 100 à 80 p. 100—que dans les villes où le service est dispensé par une société publique, comme c'est le cas en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta. Si les députés à la Chambre ont à cœur de servir leurs électeurs en leur assurant le service téléphonique le moins coûteux possible à notre époque d'inflation, de chômage et d'économie faible, qu'ils se joignent à nous et qu'ils insistent pour que la Société Bell Canada soit nationalisée de manière à assurer à la population canadienne un meilleur service. Il n'est pas normal que cette société appartienne à quelques actionnaires qui ont la chance d'avoir un peu d'argent en poche, grâce peut-être à papa, ou à grand-papa. Voyons un peu qui possède le capital de Bell Telephone, cette veuve et cet orphelin du parti conservateur et du parti libéral, qui savent si bien défendre ce beau système de la libre entreprise. Ces actionnaires, ce sont de grosses sociétés. Des veuves, on n'en voit pas beaucoup.

● (1722)

Je vais en citer quelques-unes. Sur ma liste j'ai Associated Investors Ltd., 2,400 actions ordinaires de Bell Telephone; Canada Life, des milliers et des milliers d'actions; The Canada Permanent Investment Company, dans les 5,000 actions; Canada Permanent Pooled, 10,000 ordinaires.

Une voix: Ces sociétés appartiennent à qui?

M. Nystrom: A qui? A d'autres sociétés je suppose.

Je continue. Canada Trust Investors Equity, 15,000 actions; Canada Trust R.S.P., 62,000 actions ordinaires Bell Telephone; Canadian International Investor Trust, dans les 12,000 actions ordinaires; Commercial Finance, 9,200 actions ordinaires; Confederated Life, 62,400 actions. En voulez-vous, en voilà. Eaton Commonwealth, 50,000 actions. Investors Growth, 320,000 actions de privilège E.